

En situation de handicap ?
Je dépose une demande d'aide sur...

mdphenligne.cnsa.fr



Plus simple, plus rapide



© Adobe Stock



Je remplis mon dossier en ligne
Je dépose mes documents
Je suis l'avancement de ma demande

QU'EST-CE QUE MDPHENLIGNE.CNSA.FR ?

mdphenligne.cnsa.fr est un site internet officiel.

Ce site me permet de faire une demande de droits et des prestations auprès de la Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH) du Finistère.

C'est une version numérique du formulaire papier.

Il est gratuit, sécurisé et 100% conforme aux normes d'accessibilité.

La MDPH du Finistère reste mon interlocuteur.

QUI PEUT FAIRE UNE DEMANDE ?

- ✓ Une personne en situation de handicap ;
- ✓ Un proche aidant ;
- ✓ Un représentant légal.

COMMENT FAIRE MA DEMANDE ?

Étape 1 : Je crée mon compte

1. Je clique sur « Se connecter/se créer un compte »
2. Je me connecte avec mon compte FranceConnect ou je clique sur « Se créer un compte ».

Si je dépose une demande pour une autre personne (mon enfant, un majeur dont je suis le représentant légal, un proche) : je crée le compte à mon nom.

Je pourrai ensuite renseigner l'identité du bénéficiaire lors de la saisie de la demande.

Étape 2 : Je crée mon dossier

- ✓ Je me rends dans l'onglet « Mon dossier » pour créer un dossier pour moi-même ;
- ✓ Ou dans l'onglet « Mes bénéficiaires » pour créer un profil bénéficiaire et lui associer un nouveau dossier de demande.

Étape 3 : Je complète le formulaire de demande

Le formulaire en ligne me guide au fil de la saisie et s'adapte en fonction de ma situation ;

Il reprend les mêmes rubriques que le formulaire Cerfa papier, certaines étant facultatives en fonction de mes besoins.

Étape 4 : Je charge mes pièces justificatives

Je charge les 3 pièces justificatives obligatoires :

- ✓ le certificat médical ;
- ✓ le justificatif de domicile ;
- ✓ une pièce d'identité (ou titre de séjour le cas échéant).

J'ai la possibilité d'ajouter des pièces justificatives complémentaires, si je le souhaite.

Étape 5 : Je vérifie mes informations et je signe

La page de récapitulatif me permet de vérifier ma demande puis de la signer à travers une plateforme de signature électronique sécurisée.

Si la demande concerne un enfant, les deux parents, s'ils sont détenteurs de l'autorité parentale, devront signer la demande.

Ma demande et mes justificatifs sont ensuite automatiquement transmis à ma MDPH.

SUIVI DE MA DEMANDE

À cette étape, un agent de la MPDH vérifie si mon dossier est recevable et complet.

Votre demande est soit :

- **en attente** : cela signifie qu'il manque des pièces obligatoires. Je dois les remplacer ou ajouter des pièces justificatives via MDPH en ligne. Ensuite, la MDPH examinera à nouveau ma demande.
 - × S'il manque des pièces complémentaires, MDPH en ligne indiquera « En attente de pièces complémentaires ».
- **recevable** : cela signifie que ma demande est prête à être traitée par la MDPH.
- **irrecevable** : cela signifie que ma demande ne peut pas être traitée, car les pièces obligatoires n'ont pas été transmises dans le délai imparti.
- **en cours d'évaluation** : cela signifie que la MDPH étudie mes besoins.
- **évaluée** : cela signifie que la MDPH a déterminé le(s) droit(s) et prestation(s) auxquels je peux prétendre. Elle a transmis ses propositions à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).
- **en cours de décision** : cela signifie que la CDAPH doit se réunir pour décider des aides qui me seront attribuées ou non.

MDPH du Finistère

1C rue Félix Le Dantec
CS 52019
29018 QUIMPER cedex

Tél. 02 98 90 50 50 (du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h30 en continu)

Mail : contact@mdph29.fr

Horaires d'ouverture, sans rendez-vous

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
- Mardi : de 8h30 à 12h
- Jeudi : de 8h30 à 16h30 en continu